

Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins

Déclaration du groupe environnement et nature

Nos territoires ultramarins doivent relever de nombreux défis : éloignement de la métropole et du continent européen, économies fragiles, disparités des territoires, importance des flux migratoires, adaptation aux changements climatiques, difficultés à protéger et valoriser leurs richesses naturelles remarquables. Si la crise a frappé plus durement encore nos Outre-Mer, beaucoup d'espoir repose sur leur jeunesse. Aujourd'hui les réalisations ne sont pas à la hauteur de cette ambition, les fractures et les inégalités sont nombreuses, les moyens ne sont pas suffisamment au rendez-vous.

Avec pertinence et réalisme, l'avis aborde d'une manière globale les problèmes de l'insertion sociale et professionnelle. Il s'appuie sur les différents leviers des politiques publiques, mais identifie aussi des actions simples et de bon sens pour coordonner les responsabilités, mutualiser les bonnes volontés et les bonnes pratiques. Le groupe environnement et nature se retrouve dans l'ensemble de cette démarche qui vise à apporter des solutions durables et pragmatiques.

Quelques points particuliers sont à relever.

Avec justesse, l'avis se préoccupe d'abord de la qualité des données disponibles sur la formation et l'insertion des jeunes, indispensable pour établir un diagnostic pertinent. Or ces statistiques sont soit incomplètes, soit inexistantes, notamment pour les territoires soumis à des flux migratoires importants.

Les politiques éducatives sont bien sûr de première importance, et il faut d'urgence les conforter. Le groupe environnement et nature soutient particulièrement les propositions suivantes : mettre en place des plans spécifiques de rénovation et de construction de bâtiments scolaires ; favoriser la scolarisation des jeunes dès le plus jeune âge ; poursuivre l'effort de formation des enseignants ultramarins.

De même, le groupe environnement et nature juge essentielles les préconisations s'inscrivant dans la lutte contre l'illettrisme, frein à toute politique de développement : évaluer les plans de prévention et de lutte pour mieux les renforcer ; prévenir l'illettrisme en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs, sans oublier les familles et les associations ; mais aussi, implanter l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme dans tous les Outre-Mer.

Enfin, pour améliorer l'insertion et l'accès à l'emploi des jeunes ultramarins, le groupe environnement et nature soutient les dispositions qui permettent de redonner confiance aux jeunes, en développant leurs centres d'intérêt et leurs projets personnels, notamment à travers

l'engagement associatif : découverte du patrimoine culturel et naturel ; aide aux personnes dépendantes ; pratique de sports de nature ; participation à la transition énergétique. Ceci permet de valoriser ces expériences en vue d'une insertion professionnelle, mais aussi de recréer du lien et de l'inclusion sociale.

En remerciant le rapporteur, le groupe environnement et nature a voté l'avis.